

Sauvegarde et Embellissement de LYON

Association loi de 1901
Agréée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

Bulletin de liaison

N° 20- Septembre 1988

RUES PIETONNIERES ET STATIONNEMENT ABUSIF

Vendredi 27 mai 1988,
11 h. du matin.

Entre la Place Bellecour et la Place de la République, on dénombre 99 véhicules en stationnement dans la Rue de la République réservée aux piétons !!!

Comme la plupart des villes importantes d'Europe, LYON a eu à coeur de créer des zones piétonnières. Elle l'a fait à l'occasion des travaux du Métro. On a fait appel à des aménageurs et le résultat obtenu dans la Presqu'île a été, il faut le reconnaître, assez satisfaisant.

Au bout de peu de temps néanmoins, les commerçants riverains se sont plaints du manque de commodité pour leurs livraisons. Notons que ce point a été soulevé également dans d'autres villes, en France ou à l'étranger, et que la solution a été trouvée par des livraisons effectuées dans des rues parallèles (Ex. de COLOGNE, de MILAN,...)

A LYON, des arrêtés ont été pris, autorisant jusqu'à 10 h. du

matin, puis jusqu'à 11 h. 30 les livraisons.

Sauf exception, une camionnette de livraison n'a pas besoin de stationner longtemps pour effectuer le dépôt ou l'enlèvement des marchandises. De plus, tout le monde ne se fait pas livrer au même moment, et donc la rue piétonnière devrait être libérée dans sa quasi-totalité

Alors, que sont les 99 véhicules abandonnés sans leur conducteur sur la zone piétonnière citée plus haut ? ... purement et simplement des véhicules en stationnement illicite ... et gratuit, alors que les contractuelles s'acharnent dans les rues voisines à sanctionner des dépassements d'horaire.

Il y aurait donc plusieurs façons de "surveiller" le stationnement.

Messieurs les Ediles, il est urgent de revoir sérieusement la question !

Vous l'avez constaté, de gros travaux sont nécessaires, la chaussée "piétonnière" s'étant dégradée plus rapidement que prévu ...

Des solutions à la circulation restreinte ont été trouvées dans

d'autres quartiers, ou dans d'autres villes. Un peu d'imagination, que diable !!

Et surtout, une fois les nouvelles règles établies, que la Force Publique se montre pour les faire respecter.

Jean GATEAU



COTISATIONS

Notre Trésorière a des soucis ... Certains Membres n'ont pas encore réglé leur cotisation 1988. Elle les remercie vivement de réparer cet oubli très rapidement.

Nous sommes persuadés que vous voudrez très vite redonner le sourire à Catherine VOISIN.

H.B.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS

DU 19 MAI 1988

Cette réunion s'est tenue le jeudi 19 mai 1988 à la M.J.C. St Jean.

Etait présents : Mesdames ANDRE-ZIABLOFF, BERNARD, COUTURIER-VAUDAINÉ, DALBAN, GIRAUD, GRASSIS, PHILIBERT, ROUX-DUPLATRE et VOISIN.

Messieurs BERCHTOLD, BERNADAC, BONNARD, DRILLIEN, DUCHER, GATEAU, GOURGUET, HOPPENOT, LABEL LUDIN, MAILLON, PAGOT, RAFFIN et VAUDAINÉ.

Etait excusés : Mademoiselle MARCELLIER.

Messieurs BARBANSON, NEMOZ, MONTEIL, PEROUZE et SCHERRER.

Monsieur BERCHTOLD ouvre la séance à 18h.30 en présentant Monsieur RIVOIRE, Directeur du Service Développement de la Courly et Membre fondateur de PARTNERS EUROPE. Il le remercie de venir parmi nous évoquer "LE PATRIMOINE ET SON ROLE ECONOMIQUE".

Intervention de Mr RIVOIRE :

Des réflexions ont été engagées à l'étranger et plus particulièrement aux Etats-Unis sur le thème de "la qualité dans la ville". Qualité ne signifie pas nécessairement cherté même si, par exemple, l'entretien d'un monument historique est rarement rentable. La qualité est un choix culturel que doit promouvoir la collectivité publique avec l'aide d'associations notamment, car le Patrimoine a valeur d'éducation. C'est la marque d'une société et cela s'est un peu perdu aujourd'hui.

Aussi doit-on apporter suffisamment d'attention à l'aménagement d'une ville pour que les habitants se l'approprient.

LYON a bougé. L'architecte Ricardo BOFIL s'en est étonné. Ce mouvement peut et doit être de qualité. Une théorie américaine affirme d'ailleurs que l'on travaille mieux, que l'on vit mieux dans "une ville de qualité". Cette qualité nécessite un pouvoir

culturel, voire spirituel forts qu'incarnent, par exemple, le Recteur DEFOIX et Monseigneur DECOURTRAY.

Mr BONNARD souligne que la vocation de S.E.L. est justement de participer à l'élaboration d'un aménagement de qualité pour LYON.

Mr RIVOIRE, en réponse, estime que les réflexions engagées au sein de PARTNERS EUROPE avec les partenaires étrangers (américains, canadiens, etc...) n'excluent pas un élargissement vers des Membres associés tels que S.E.L.

Dans ce "Club élitiste" les échanges sont faits d'amitié et de compétence. LYON, ville millionnaire, représente la France.

Les retombées sont importantes : des investisseurs, des industriels étrangers s'intéressent à LYON et sa région. PARTNERS joue là son rôle économique.

Mais des efforts d'embellissement sont entachés dans les quartiers par l'installation d'ouvrages disparates (ex. ceux des P.T.T.).

Mr BERCHTOLD rappelle l'intervention de S.E.L. au sujet de la multiplication des colonnes Morris. Mr DELFANTE, architecte-urbaniste, en a d'ailleurs fait écho. C'est là un exemple du choix du mobilier urbain duquel l'aspect financier n'est pas exclu.

Mr RIVOIRE souligne qu'en effet la publicité pourrait se faire intelligemment. A BARCELONE, GAUDI a su proposer un beau mobilier.

D'une manière plus générale, des Membres de S.E.L. rappellent la mauvaise organisation des pénétrantes à LYON, de la circulation et des parcs de stationnement. Aussi, même si LYON est encore sauvegardée, la réalisation, dans la presqu'île ou à la Guillotière, de plusieurs parkings ne pourra résoudre ce problème. Il semble qu'il y aura encore plus de voitures. La création d'un jardin sur les berges du Rhône pourrait être réalisée.

En réponse aux observations sur l'avenir du confluent, Monsieur RIVOIRE estime qu'il faut être très prudent.

Ces points plus particuliers évoqués, Mr RIVOIRE rappelle que si LYON est "une ville frileuse", elle

a su néanmoins conserver son site. Elle sait aussi être à l'origine d'événements culturels, urbanistiques, etc... de haut niveau qui permettent de concurrencer PARIS.

A l'issue de ces échanges Mr BERCHTOLD remercie vivement Mr RIVOIRE pour sa très intéressante intervention.

M. GIRAUD

DU 7 JUILLET 1988

La réunion du 7 juillet 1988 s'est tenue à Caluire chez Anne-Marie BERNARD 26, chemin de Vassieux.

Présents : Mesdames BERNARD Huguette, BERNARD Anne-Marie, GRASSIS, MARCELLIER, ROUX-DUPLATRE, PLANTIER, ANDRE-ZIABLOFF.

Messieurs BARBANSON, BERCHTOLD, DRILLIEN, FRICAUDET, GATEAU, GOURGUET, LABEL, MONTEIL, PIVOT, REGLEY.

Excusés : Mesdames : DALBAN, GIRAUD, OLIVERO, PHILIBERT, VOISIN.

Messieurs : BERNADAC, JAMET, MAILLON, NEMOZ, RAFFIN.

La séance est ouverte à 18 h.40.

Affaires en cours :

Chapelle du Lycée Ampère : Monsieur BOTLAN nous a donné des précisions sur les opérations en cours.

Pentes de la Croix-Rousse : Une restauration des pentes de la Croix-Rousse est en cours. S.E.L., parmi d'autres associations, a été sollicitée pour participer à ce projet.

Les visites sur place ont généralement lieu en cours de journée. Il serait souhaitable que les adhérents libres à ces moments se fassent connaître pour représenter S.E.L. (contacter M^Mrs BERNADAC ou GATEAU ou

BERCHTOLD). Ces visites présentent un grand intérêt ne serait-ce que parce que l'on peut découvrir.

Monsieur MILENKOVIC qui devait intervenir ce soir-là n'est pas venu, sans doute retenu par un empêchement de dernière minute. Nous l'avons d'autant plus regretté que nous avons accueilli Mme PLANTIER et Mr REGLEY.

La ceinture verte de LYON en péril ?

Nous avons accueilli Mme PLANTIER et Mr REGLEY, tous deux habitants de Caluire et qui souhaitaient exposer un problème d'importance à Mr MILENKOVIC concernant la commune de Caluire et aussi les communes périphériques de LYON. Il s'agissait des maraîchers et autres zones vertes. En effet, des projets, déjà bien établis, viseraient actuellement, grâce à des modifications du SDAU et des POS, à réduire et même à éliminer les zones maraîchères lyonnaises. Problème important quand on sait que ce sont des zones qui étaient jusqu'alors "ultra-protégées" et qui constituaient des espaces verts appréciés.

Assemblée Générale.

Des informations sont données sur l'Assemblée Générale de 1988 et la parution du prochain Bulletin.

La séance est levée à 20 h.30.

Anne-Marie BERNARD

A PROPOS DU SITE HENON-CANUTS

Si un Lyonnais est attaché à sa ville, un Croix-Roussien est encore bien plus lié à sa Croix-Rousse, tant le cadre de vie et l'habitat tellement varié et diversifié donnent un charme particulier à ce quartier.

Il est bien connu que tous les commerces devenus introuvables ailleurs existent encore dans la Grande Rue. Des rues pourtant étroites et difficiles pour la circulation tant des piétons que des voitures aboutissent toujours -complément et équilibre indispensable - aux grandes artères qui font la fierté des Croix-Roussiens : bien sûr le Boulevard, célèbre par son marché quotidien, mais aussi le boulevard des Canuts, récemment créé en l'emplacement de la butte où passait autrefois le chemin de fer et la rue Hénon où 40 ans d'efforts ont mis en valeur une perspective de verdure, notamment sur les cèdres qui la bordent, spécialement depuis l'hôpital qui a abattu des maisons placées sur cette bande protégée jusqu'à la rue Henri Gorgus.

Malheureusement le respect de ce cadre semble échapper tant aux promoteurs actuels qu'aux élus.

Déjà le boulevard des Canuts n'est plus la réussite qu'il promettait d'être. Des entreprises viennent régulièrement enlever des platanes ici ou là. Ou bien lorsqu'on laisse les arbres, on construit tellement près qu'ils n'ont plus d'allure. Ainsi le LEP moderne que l'on achève n'a pas été aligné ni sur Monoprix d'un côté, ni sur la maison des P.T.T. de l'autre. Il avance scandaleusement sur les beaux trottoirs escomptés et ainsi réduits à une peau de chagrin.

Au carrefour Hénon-Canuts, juste à la jonction des 2 axes de verdure, on prévoit bien pire. des immeubles de 10 étages couperont la perspective juste en son milieu.

Dès 1986, S.E.L. s'inquiétait des projets évoqués et écrivait aux responsables ses remarques qui n'étaient pourtant que du simple bon sens.

En mars 1988, les Elus ont soumis les ébauches de projets à l'enquête publique, comme les règles administratives le prévoient. Simple formalité, inutile... De toute façon, on décide avant de consulter la population et les invitations à se déplacer à la mairie sont tellement discrètes qu'habituellement très peu de gens se manifestent.

C'était quand même oublier trop vite que la population de ce coin-là en a déjà un peu trop vu pour être complètement passive. La multiplication des erreurs techniques du métro a abouti à la création d'une association des riverains de la ligne C qui espère bien qu'au XXème siècle, on imposera pas trop longtemps un métro fer sur fer dont les vibrations ébranlent toutes les maisons avoisinantes et qu'on saura bientôt lui mettre des pneus. De plus, les esprits étaient préparés là à un tout autre projet, celui proposé lors de la précédente enquête publique. Aussi les gens se sont-ils manifestés par centaines.

D'autres associations se sont jointes aussi à S.E.L. Entre autres, le Comité d'Intérêt Local, le Comité de Défense du Site de la Croix-Rousse, l'association des Droits du Piéton, les Amis de Saint-Denis, association constituée depuis que l'église est classée pour protéger l'église et son environnement, par exemple la perspective de la rue Hénon sur laquelle se détache son clocher.

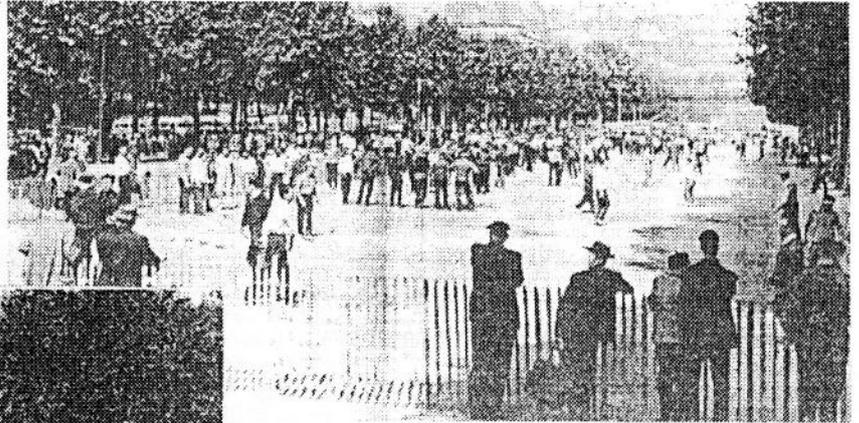
Actuellement, la population attend quelles seront les suites de l'enquête.

La demande était claire :
respecter :

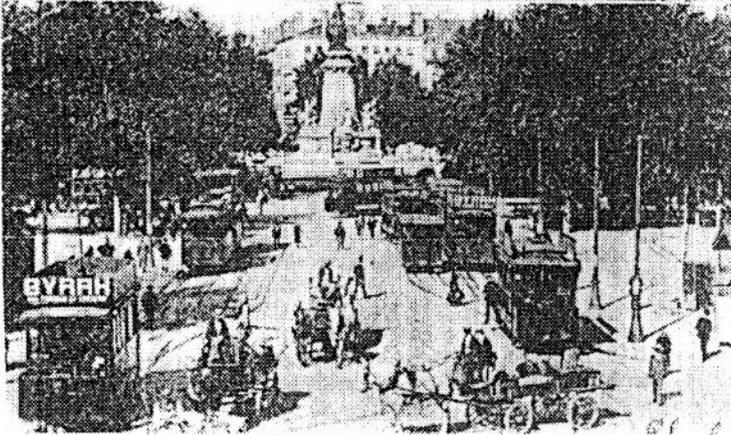
- la bordure végétale protégée de la rue Hénon
- les hauteurs prévues par le P.O.S.
- la nécessité de créer un parking de dissuasion à une porte de LYON et près d'un métro, comme cela avait déjà été prévu.

Pour le moment, il n'y a eu qu'une réunion le mardi 14 juin au matin. Seuls S.E.L. et le Comité d'Intérêt Local ont été invités. Les autres associations ont été ignorées. On nous a informé de l'avis favorable formulé par le commissaire enquêteur. Peu importait comment il était arrivé à cette conclusion. Le verdict "favorable" donne maintenant le feu vert pour le prochain permis de construire. Au besoin, puisque la population n'a pas compris tout l'intérêt du projet, on installera sur les lieux un bureau pour le lui expliquer....

S.E.L.



Les Boulistes Cours de Verdun



Place Carnot avant 1970 ...

ANNEES 1970 -

LE COURS DE VERDUN .

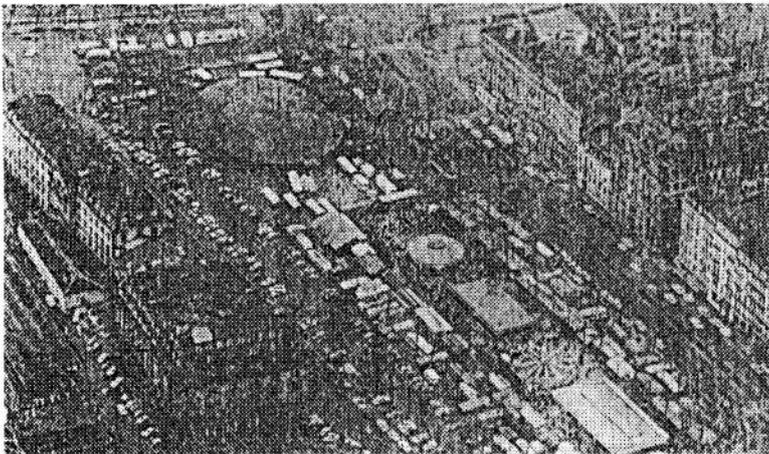
ET LA PLACE CARNOT

Une vue que l'on croyait imprenable entre Rhône et Saône se voit mangée par le Centre d'échanges et ses trémies. La vision actuelle sur jardins "suspendus" au-dessus des parkings, les jacobines et pigeonniers ne sont plus que le pâle relief des grands hôtels.

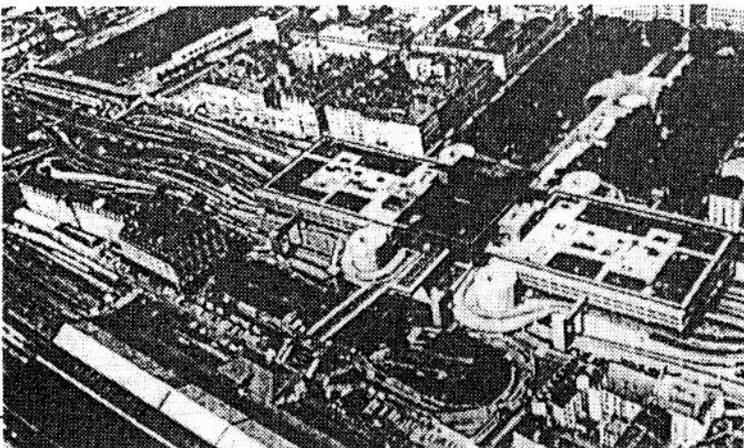
Ont fui cet équipement la vogue de Perrache et les fameux tournois boulistes. La vogue s'est réfugiée quai Achille Lignon actuellement à couvert ou découvert, mais qu'en pensera la nouvelle Porte de LYON ?

Les boulistes implantés solidement à Gerland, au confluent, devront-ils pousser le cochonnet plus loin face au projet d'aménagement du confluent ?

Il y aura lieu alors d'être vigilant sur ce projet touchant une perspective chère aux Lyonnais et à tous leurs visiteurs.

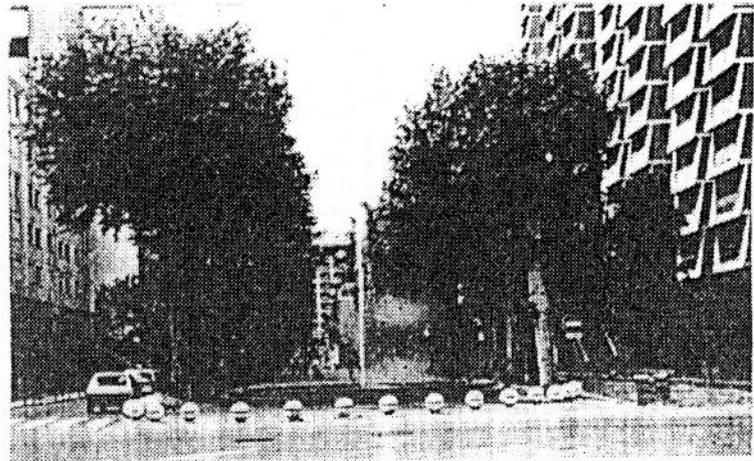


La Vogue Cours de Verdun



Le centre d'échanges -actuel-

Le TONKIN



LE NOUVEAU TONKIN

L'avenue Thiers, reliant le "Grand Camp" s'est vue entrecoupée sur les avenues Rosselini et Dutrievoz par un hôtel et un centre commercial.

La réhabilitation du quartier était nécessaire mais le tracé perspective pouvait être conservé place Rivière, avenue Thiers.. et ses alignées de magnifiques platanes à sauvegarder.

GERLAND

Parlons aussi de la "porte ouverte" de Gerland verrouillée déjà par une passerelle entre deux corps de bâtiment créant avec les autres éléments une perspective peu satisfaisante.

AUTRES DETAILS...

parmi tant d'autres... la rue Dussaussoy sur Masséna-Lafayette s'est vue amputée des rues Cuvier à Bugeaud par la construction d'un

bâtiment bancaire au travers de celle-ci.

Dernièrement, la presse parlait de la rue d'Essling, vers centre Part-Dieu, raccourcie pour l'extension de ce dernier

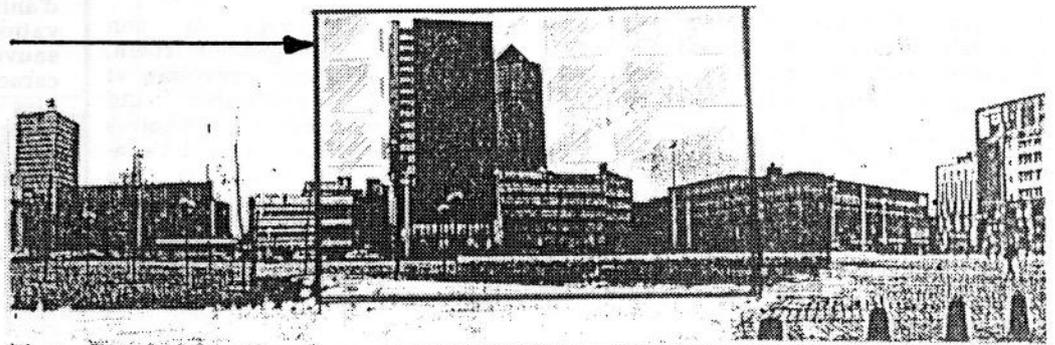
GARE PART-DIEU

Sortie Vivier-Merle. Cette place surplombée par une méga-horloge a été un moment agréable. Hélas, un bâtiment de dimensions plus impor-

tantes que prévues à l'origine y a été édifié dernièrement. La vision de la tour et de la face borgne de la Bibliothèque, facilement aménageable en présentation -S.E.L. l'a proposé en son temps - aurait pu être conservée au lieu de tomber à nouveau dans un système "d'enfermement".

Michel GOURGUET

Bâtiment
"bouchon"
construit
dernièrement



Gare Part-Dieu
Sortie Vivier Merle

PITIE POUR QUELQUES ARBRES

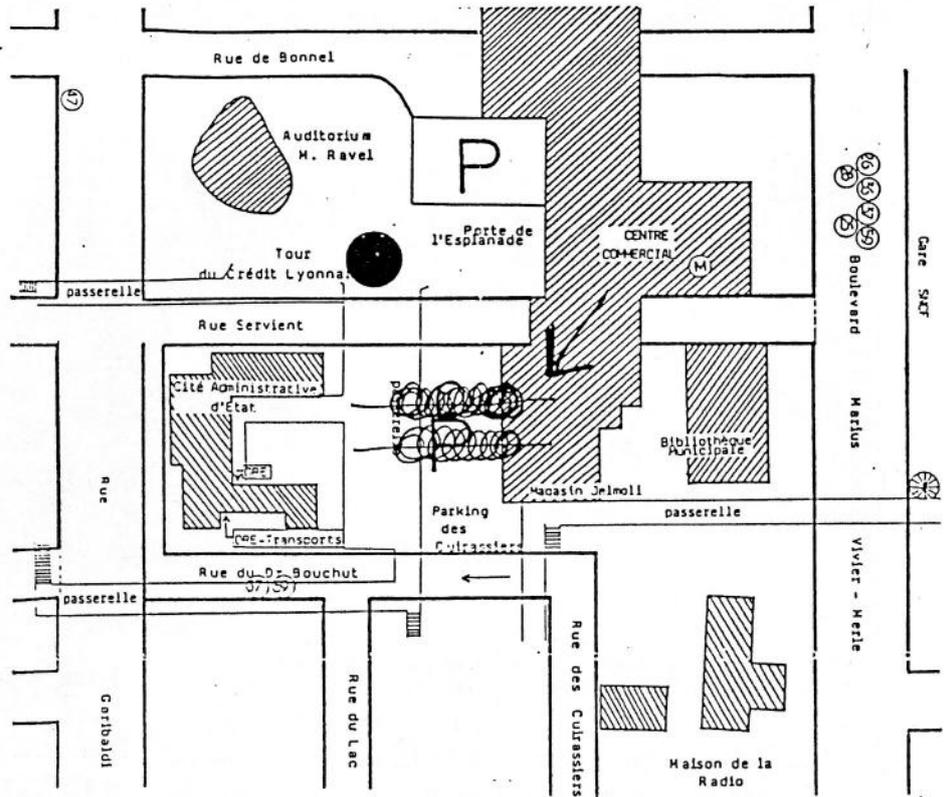
Les arbres dans la ville font l'objet de soins et de prévoyances diverses, on fait des expositions à leur sujet, on se félicite de leur apport à la beauté du quartier, etc... mais il ne faut pas qu'ils se mettent en travers de quelque projet d'élargissement de voies ou d'urbanisme car alors ils deviennent des ennemis... à abattre !

Mais pourquoi ne pas composer avec eux : faire des contre-allées quand c'est possible au lieu d'élargir sans fin des voies qui vont perdre leur caractère (ex. boulevard Bonnevay entrée Nord-Ouest à VILLEURBANNE) et surtout composer des plans de masse d'opération en intégrant leur présence : je pense particulièrement à une dizaine d'entre eux, derniers rescapés d'une caserne bien connue: la Part-Dieu.

Tout le monde est d'accord pour revaloriser ce quartier, le réhumaniser, lui redonner une échelle pour le piéton. Et pourtant, au pied de la tour du Crédit Lyonnais, le dernier espace vert, au centre de ce quartier, risque de voir sacrifier une dizaine d'arbres magnifiques pour réaliser une opération de bureaux entre la rue Servient et la rue des Cuirassiers, alors que deux immeubles parallèles le long de chaque voie laisseraient à tous les usagers de la Cité Administrative et du Centre Commercial un coin d'ombrage et de verdure bien mérité dans ce secteur.

Alors Messieurs les Elus, les Urbanistes, les Banquiers, les Architectes, les Ingénieurs et autres Techniciens de tout bord, un peu d'imagination et de coeur, s'il vous plaît, pour sauver quelques arbres, derniers espaces de verdure et de frondaison dans "cette Ville Européenne" qu'on voudrait tellement plus agréable à vivre....

S.E.L.



PERIMETRE DE RESTAURATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

Chacun l'observe depuis ces dernières années, la Ville de LYON entreprend une vaste opération de sauvegarde et de rénovation de son patrimoine. Elle en a confié le soin à la S.E.R.L., la Société d'Équipement de la Région Lyonnaise dont le Siège est à la Part-Dieu.

S.E.R.L., au travers de son département Aménagement Urbain, a mis sur pied des structures et défini des procédures qui permettent aux divers partenaires de concourir efficacement à l'examen et à la résolution des problèmes d'ordre technique mais aussi de ceux qui, nombreux et difficiles, concernent les aspects sociaux découlant de ces opérations.

C'est dans cet esprit et cette volonté que, dans le cadre du Périmètre de Restauration immobilière (P.R.I.) des pentes de la Croix-Rousse, une commission technique a été créée qui rassemble les divers partenaires auxquels Sauvegarde et Embellissement de LYON est désormais associée.

Ainsi, le mardi 2 mai, S.E.L.

a-t-elle participé, sur les lieux mêmes :

- 6, rue Caponi,
- 27-29, rue René Leynaud,
- 23, rue Terme.

à l'étude très attentive des projets de rénovation de trois immeubles du 1er arrondissement.

De cette visite se dégage le sentiment de l'ardente détermination de la Ville de LYON de susciter et d'animer des opérations de rénovation de qualité en s'efforçant de sauvegarder, sinon de restituer, le caractère architectural des immeubles et en y maintenant le volume d'appartements existant dont le confort est considérablement amélioré.

Tout aujourd'hui laisse à penser que le site exceptionnel des pentes de la Croix-Rousse a des chances d'être sauvé. Certes, pour mener cette entreprise à son terme, il faudra beaucoup de constance, de grands talents adroitement conjugués, un important budget et une maîtrise absolue de tous les problèmes aussi bien techniques qu'humains, mais... le train est sur les rails !

Louis BERNADAC

Colonnes Morris suite et fin (?)

Nous avons reçu la lettre ci-dessous qui nous a confortés dans notre attitude et que nous reproduisons avec l'aimable accord de son auteur :

Monsieur le Président
et Cher Monsieur,

J'ai bien reçu le Bulletin de liaison no 19 de l'Association et m'empresse d'apporter ma modeste contribution au feuillet des "Colonnes Morris".

En effet, de retour de voyage, j'ai récemment découvert celle qui a été plantée à l'angle Nord de la façade Est de Bellecour : son implantation a été particulièrement bien calculée car lorsque l'on empruntait la rue de la République, on avait initialement une perspective sur la rue de la Charité jusqu'à Perrache, ce qui donnait une notion de la "profondeur" de la presqu'île.

Aujourd'hui, cette perspective, dont les caractéristiques sont, en général, recherchées par les Urbanistes dans les créations nouvelles, est totalement occultée par le premier plan que constitue la "colonne Morris"; d'un point de vue publicitaire, c'est une réussite, d'un point de vue urbain, le résultat est plus douteux, d'autant qu'elle

perturbe l'homogénéité de la façade qui a un certain caractère, même si le Premier Consul Bonaparte la qualifiait de "belle caserne".

Recevez, Monsieur le Président et Cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Ch. DELFANTE

Chapelle du Lycée Ampère.

Suite à une demande de notre part, Monsieur BOTLAN a bien voulu nous donner les précisions suivantes :

... L'étude du décor intérieur est en cours, effectivement, sous la conduite de Mr MORTAMET.

Certaines des chapelles latérales possèdent des décors de peintures murales, actuellement dissimulées sous des badigeons modernes : au moins deux chapelles au Nord et deux autres au Sud. Nous sommes en train de dater ces peintures qui sont du 17^e ou du 18^e siècle.

Le décor de peinture de la voûte de la nef a été repris sur un décor préexistant, identique, mais il existe un décor primitif, qui constitue une troisième couche,

en cours de reconnaissance.

Les sondages et les essais de consolidation de nettoyage se poursuivent.

Je ne manquerai pas de vous informer des conclusions de notre étude, quand elle sera terminée....

M. BOTLAN

Aménagement des berges.

S.E.L. a été conviée à l'inauguration de l'aménagement de la berge du Rhône, rive gauche, entre les ponts Galliéni et de l'Université.

C'est une réussite parfaite dont il convient de féliciter les promoteurs en particulier Mr FULCHIRON, Maire du 7^e Arrondissement. Il ne reste qu'à espérer que, bientôt, cet aménagement se poursuivra sur les autres berges.

Ponts fleuris.

Cette opération "de charme" est particulièrement la bienvenue et contribue à faire de LYON une ville accueillante et plus belle encore.

COURRIER

S.E.L. écrit souvent mais reçoit peu de réponses.

En effet, bien souvent nous n'avons même pas un accusé de réception à nos courriers adressés à diverses personnalités lyonnaises.

Serions nous gêneurs ? Cela expliquerait que nous ne soyons pas invités à certaines réunions où, pourtant, nous pourrions faire des suggestions. C'est pourquoi nous remercions tout particulièrement nos correspondants qui nous répondent (il y en a ...) aimablement et rapidement.

ASSEMBLEE GENERALE

Contrairement à ce qui avait été annoncé, l'Assemblée se tiendra, non pas le Vendredi 2 Décembre mais le

JEUDI 1^{er} DECEMBRE

Tous les renseignements seront donnés dans le prochain Bulletin.



NOUS ESPERONS
QUE VOUS
VIENDREZ
NOMBREUX A CES
MANIFESTATIONS



NOS ACTIVITES

Nous vous demandons de bien noter :

VISITES

☞ **SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1988**

- 1) Les "GRENIERS D'ABONDANCE", (bâtiment classé)
Rendez-vous quai St VINCENT à la hauteur de la place du 157^e Régiment d'Infanterie Alpine (ex-place de la Butte)

La visite commencera à 9h précises (durée 45 min)

- 2) Nous traverserons ensuite le pont Koenig pour la visite à 10h du **CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE**

Quai Chauveau (ancienne Ecole Vétérinaire).

PROCHAINE REUNION DE TRAVAIL

Ouverte à tous les Membres de S.E.L.

☞ **JEUDI 20 OCTOBRE 1988 à 18H30**
28, rue de la PART-DIEU LYON (3^e)

ORDRE DU JOUR:

- Informations générales
- Revue de presse
- Intervention de : Mlle Catherine VOISIN (Assistante à la Faculté de Droit) sur le sujet :

ARCHEOLOGIE EN MILIEU URBAIN

MISE EN PAGE

WESTPRINT
CREATION DE DOCUMENTS
MISE EN PAGE
MICRO- EDITION

MALATAVERNE
69510 THURINS
☎ 78 87 97 17

OZA
REPRODUCTION

78.89.04.10

Matériel et fournitures
pour bureaux d'études

33, rue Malesherbes
69006 LYON

Tous travaux d'impression et
reprographie couleur et N & B

Président : **Henry BERCHTOLD**
21 Ter, avenue Général Leclerc
69160 TASSIN T. 78 34 34 17

Secrétaire : **Marielle GIRAUD**
10, rue de Castries
69002 LYON T. 78 37 16 02

Trésorière : **Catherine VOISIN**
25, rue Barrême
69006 LYON T. 78 94 01 19